

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS135

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 28

À l'alinéa 7, après les mots :

« somme des »,

insérer les mots :

« périodes mentionnées aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel